

Annexe 14

Bilan régional des ACT Hébergements¹

2023 :

Occitanie

(Mis à jour le 6 novembre 2024)

% de femmes parmi les résidents	% de résidents célibataires	% de résidents avec comorbidités ²	% de résidents avec une toxicomanie ³
% de résidents âgés de plus de 45 ans	% de résidents sans revenus à l'entrée	% de résidents atteints par un déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	% de résidents dépendants à l'alcool ⁴
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée	% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée	% de résidents atteints par une tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	% de sortants en emploi
% résidents avec accompagnants	% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH	% de résidents atteints par une affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	% de sortants avec hébergement durable

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

¹ Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

² Hors addictions, alcool et handicaps

³ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

⁴ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

Table des matières

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	3
2/ Equipe salariale	5
3/ Les candidatures.....	6
4/ Profil social des résidents.....	9
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	12
6/ Pathologies des résidents.....	14

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

18 structures sur 18 (100%) ont retourné l'enquête :

- 09 – Ariège : UCRM (Pamiers)
- 11 – Aude : GROUPE SOS Solidarités (Carcassonne)
- 12 – Aveyron : VILLAGE 12 (Villefranche de Rouergue)
- 30 – Gard : La Clède (Mende), GROUPE SOS Solidarités (Nîmes)
- 31 – Haute-Garonne : UCRM (2 sites à Toulouse et 1 site à Saint-Gaudens)
- 32 – Gers : REGAR (Auch)
- 34 – Hérault : AERS (Montpellier), ADDICTIONS France (Montpellier), ADAGES (dispositif « ACT PSY » à Montpellier), UCRM (Béziers)
- 46 – Lot : CEIIS (Cajarc)
- 48 – Lozère : ADDICTIONS France (Mende)
- 65 – Hautes-Pyrénées : PAGE (Tarbes)
- 66 – Pyrénées-Orientales : GROUPE SOS Solidarités (Perpignan)
- 81 – Tarn : UCRM (2 sites : Albi et Castres)
- 82 – Tarn-et-Garonne : UCRM (Montauban)

Nombre de structures	18
Nombre de places autorisées / installées	343/ 343
Nombre moyen de places par structure	19,1
Nombre de candidatures	1265 (+26% par rapport à 2022)
Nombre de résidents présents dans l'année	480 (+3% par rapport à 2022)
Nombre d'admissions	169 (35% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	161

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	77%
% de places en semi-collectif	20%
% de places en collectif	3%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	82%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	59%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	68%
3 à 6 mois	30%
6 mois à 1 an	3%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,447
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 19%

Direction	9%
Services administratifs et techniques	13%
Equipe de soin	32%
Equipe socio-éducative	45%
Animation et Autre	1%

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	95%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	33%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	83%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	56%

Tableau 7 : Équipe salariale⁵

⁵ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	1265
Nombre moyen de candidatures par structure	70,3
Admissions	169
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	13,4% (1 admission pour 7,5 candidatures)
Candidatures refusées	1096
% de candidatures refusées	86,6%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	38%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	2%
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	15%
En raison de conduites addictives	3%
En raison de comorbidités psychiatriques	4%
Hors critères médicaux	13%
Possède déjà un logement autonome	1%
Une coordination médicale est déjà en place	1%
Uniquement un besoin urgent d'un logement	3%
Total	42%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	6%
Dossier incomplet	2%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	10%
Total	18%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	-
Sans perspective de sortie du dispositif	1%
Originaire d'une autre région ou d'un autre département ⁶	1%
Hors critères sociaux	1%
Autre : hors critère établissement	-
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière ⁷	-
Autre : hors critère d'âge ⁸	0,2%
Autre : décès	0,1%
Autre / Non renseigné	0,1%
Total	3%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' » autres motifs de refus »

⁶ Pour rappel, le dispositif est national

⁷ Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

⁸ Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	32%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	5%
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	1%
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	1%
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	4%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	2%
ACT d'un autre gestionnaire	-
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	11%
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	8%
Services sociaux municipaux/départementaux	10%
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	4%
Association d'aide aux malades	1%
Autre établissement au service de l'association ou du service	11%
Initiative de la personne ou des proches	4%
Initiative du médecin traitant	-
Professionnels du 1er recours	-
Equipe mobile santé précarité et maraude	-
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	5%
Services spécialisés : prostitution...	-
Autres	2%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	62%	68%	42%
Femmes	34%	30%	48%
Transgenres/intersexes	1%	1%	-
Mineurs	4%	2%	10%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT

< 18 ans	4%	
18-45 ans	38%	
46-60 ans	40%	> 45 ans : 58%
> 60 ans	18%	

Tableau 15 : Age des résidents

Célibataire	80%
En couple	20%

Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	15%
Nombre total d'accompagnants	149
% d'accompagnants mineurs	40%
% de résidents avec un ou des accompagnants	18%

Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	4%
-------------------------------------	----

Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	50%
Suspension de peine pour raison médicale	57%
Sortie de prison (libération)	45%

Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection maladie de base	90%	96%
Ne bénéficie pas d'une protection maladie de base	10%	4%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection complémentaire	75%	88%
Ne bénéficie pas d'une protection complémentaire	25%	12%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire de la reconnaissance ALD	59%	76%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) ⁹	4%	10%
Scolarisé ou en formation	2%	4%
Demandeur d'emploi	3%	7%
Retraite ou préretraite	5%	7%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	13%	25%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	73%	48%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

⁹ Y compris les résidents en arrêt maladie

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	15%	22%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	43%	66%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	-	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	42%	12%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	7%	Originaire du département	85%
Hébergement provisoire	65%	Originaire d'un autre département de la région	7%
Sans hébergement	28%	Originaire d'une autre région	4%
		Sans domiciliation	4%

Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

Solutions d'hébergement durables (67%)	Logement autonome avec bail direct	42%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	19%
	Retour à domicile (propriétaire)	1%
	Hébergement pérenne chez des proches	2%
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	-
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	2%
	Centre de formation	1%
	Famille d'accueil	-
Solutions d'hébergement provisoires	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	5%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	-
	LAM	1%
	LHSS	-
	Autre ACT	1%
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	-
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	4%
	Hôpital psychiatrique	1%
	Famille d'accueil thérapeutique	1%
Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	12%	
Autres	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	1%
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	2%
	Sans solution	1%
	Non renseigné	4%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)

4% des sortants (hors décès) sont également entrés dans un dispositif ACT hors les murs.

Rupture de contrat à l'initiative du résident	7%
Exclusion	8%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	5%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	14%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	10%
6-12 mois	19%
12-18 mois	22%
18-24 mois	18%
> 2 ans	30%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée ¹⁰ moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	21,8 mois
Taux d'occupation	94%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

¹⁰ Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	19%	25%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	11%	12%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	9%	11%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	6%	7%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	10%	6%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	5%	7%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	5%	5%
Cirrhoses	3%	5%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	4%	4%
Accident vasculaire cérébral invalidant	3%	1%
Hépatite B ou C	3%	1%
Maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé spécialisé	1%	1%
Tuberculose active, lèpre	1%	1%
Rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives	1%	1%
Sclérose en plaque	0,5%	1%
Handicap	3%	0,4%
Addictions	6%	-
Autres	10%	12%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	53%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	66%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	25%	4%	29%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	6%	17%	23%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	12%	9%	21%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	7%	12%	19%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	11%	1%	12%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	7%	5%	12%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	5%	7%	12%
Hépatite B ou C	1%	5%	6%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	46%
--	-----

Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	25%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	22%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	34%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	15%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	6%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	3%
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	1%

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT¹¹

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	9%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	55%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	19%
Pharmacien, pharmacien à domicile	68%
Kinésithérapeute	31%
Diététicien	7%
Ophthalmologue, opticien	38%
Pédicure, podologue	12%
Dentiste, orthodontiste	40%
Ergothérapeute	2%
Psychologue	20%
Médecin traitant	86%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	9%
Psychiatre	19%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	32%
Autres médecins spécialistes (soins)	81%
CAARUD, service addictologie...	15%

Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin

¹¹ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	11%
Accès à la formation/alphabétisation	17%
Juriste, avocat	15%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	5%
Tutelle, curatelle	12%

Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins